

# ASSEMBLÉE NATIONALE

# 13ème législature

armée Question au Gouvernement n° 657

Texte de la question

## LIVRE BLANC DE LA DÉFENSE

M. le président. La parole est à M. Gérard Charasse, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. M. Gérard Charasse. Monsieur le ministre de la défense, dans quelques jours, vous allez annoncer la mise en oeuvre du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, même si le Président de la République l'a déjà présenté, le 17 juin dernier, et en a défloré le contenu.

Pour la première fois dans l'histoire militaire de la France, l'argent prime la stratégie, la communication prime l'analyse. Et ce n'est que demain que la représentation nationale pourra enfin en débattre!

Pour ma part, avec nombre de mes collègues, je veux souligner quelques fortes incohérences du Livre blanc : vous entendez limiter notre effort de défense au moment où toutes les puissances militaires l'augmentent ; vous refusez des arbitrages, à moyens constants, dans le budget de la défense ; vous envisagez de restreindre la capacité de projection de nos forces et de réorienter les programmes d'armement alors que l'évolution même des conflits réclame l'inverse.

De plus, le Président de la République veut le retour de la France dans la structure intégrée de l'OTAN, avec une vision du monde calquée sur celle d'une administration Bush finissante, ce qui inquiète même l'ancien Premier ministre et ancien chef de notre diplomatie, Alain Juppé. Comment alors est-il possible de bâtir une véritable politique européenne de sécurité et de défense qui ne soit pas pensée à Washington ? Enfin, si la lutte contre le terrorisme doit être une priorité, la réponse militaire n'est pas suffisante. Elle en est même parfois la source, comme en Irak. Il faut donc s'attaquer aux racines du terrorisme.

Monsieur le ministre, votre Livre blanc et le volet militaire de la RGPP procèdent clairement d'une logique budgétaire, et non stratégique. Le 3 juillet, vous annoncerez suppressions de postes et fermetures de casernes, de garnisons et autres bases militaires.

M. Michel Sapin. Eh oui!

M. Gérard Charasse. D'ailleurs, en Auvergne, le détachement Air 277 de Varennes-sur-Allier est curieusement menacé malgré toutes ses potentialités et malgré nos interventions.

Certaines de ces décisions apparaissent comme le fruit de considérations partisanes : cela est totalement inacceptable !

Dans ces conditions, monsieur le ministre, quelles réponses pouvez-vous apporter aux critiques et aux inquiétudes provoquées par le Livre blanc, et exprimées aussi bien par les militaires - et non des moindres - que par les élus de tous bords et par de nombreux Français ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et sur plusieurs bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)
M. le président. La parole est à M. Hervé Morin, ministre de la défense.

M. Hervé Morin, ministre de la défense. Monsieur le député, je voudrais parvenir à vous convaincre...

M. Alain Néri. Ce ne sera pas facile!

M. le ministre de la défense. ...en vous rappelant qu'un outil de défense doit s'adapter en permanence. Nous en avons eu une preuve historique lorsqu'en 1991, au moment de la guerre du Golfe, nous nous sommes rendus compte qu'avec une armée de terre de 300 000 hommes, nous n'étions capables d'en projeter que 12 000 parce que nous n'avions ni la professionnalisation ni les capacités de projection qui convenaient.

Un outil de défense doit s'adapter en permanence à des menaces nouvelles, à des risques nouveaux et à des

vulnérabilités nouvelles. On ne répond pas aux cyberattaques, qui peuvent désorganiser en profondeur nos sociétés, par des blindés ou par de l'artillerie. Nous en avons besoin, mais moins qu'avant ; d'où des restructurations qui concerneront ces forces. Au contraire, nous avons de plus en plus besoin d'équipements nouveaux liés à l'observation satellitaire, aux renseignements ou à de nouvelles capacités militaires. Par ailleurs, il y a déjà eu le vaste plan de la professionnalisation. Cet effort a restructuré en profondeur les forces opérationnelles. Nous devons désormais effectuer le même effort concernant l'administration générale et le soutien. Je vais vous citer un seul exemple : l'unique armée à laquelle nous pouvons nous comparer, c'est l'armée britannique, et, au sein de celle-ci, 60 % des ressources humaines sont consacrées aux forces opérationnelles et 40 % à l'administration générale et au soutien, alors que dans l'armée française, c'est l'inverse : 60 % à l'administration générale et au soutien, et 40 % aux forces opérationnelles. Nous devons désormais faire en sorte que les forces travaillent ensemble : il faut que nous mutualisions, que nous " interarmisions ", afin de gagner des marges de manoeuvre pour l'équipement des forces.

Je vous rappelle les deux arbitrages du Président de la République qui font de la défense une priorité nationale : d'abord, l'ensemble des économies qu'effectuera le ministère de la défense sera conservé au profit de l'équipement des forces et de l'amélioration de la condition militaire ;...

M. François Lamy. On verra ça!

M. le ministre de la défense. ...ensuite, la bosse budgétaire de 3 milliards d'euros, c'est-à-dire les besoins de financement liés aux décisions d'achat et d'équipement des dernières années, sera intégralement financée par des ressources extra-budgétaires exceptionnelles.

La défense est une priorité. Et la France restera une puissance militaire globale. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

#### Données clés

Auteur: M. Gérard Charasse

Circonscription: Allier (4e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

Numéro de la question: 657

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense Ministère attributaire : Défense

### Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 juin 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 juin 2008